FBC-284-6

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Rep. Jolinte

MUSÉES NATIONAUX

Palais du Louvre Le 3 Fév. 1912

Cher Monsieur,

Il y a un an, Ohnefalsch-Richter, sortant tout-à-coup de sa retraite, écrivit à M. Genthner pour lui demander à titre gracieux un exemplaire des „Civilisat. préhelléniques". Genthner lui fit l'envoi. Huit jours après, nouvelle lettre, congratulations et demande de 2 autres exemplaires gratuits. Genthner, surpris, offrit les 2 exemplaires au prix d'un seul. Aucune réponse.

Un an après, c'est-à-dire il y a quinze jours, l'original photographe a expédié tout une série de lettres,

annonçant son arrivée à Paris et formulant des réclamations contre vous et contre moi. Je lui ai répondu avec calme, mais très fermement. Aujourd'hui M. Genthner reçoit une nouvelle missive accompagnée d'un papier où il expose sa thèse et son droit. Cela se termine par : „Ich hoffe, Herr Dussaud wird dem Hochachtungsvoll unterzeichnenden Recht geben „. C'est-à-dire, quand on connaît la manière du personnage, par une demande d'argent. Ce procédé me dégoute un peu.

Tout ce tamtam a un autre but (qu'il a confié à M. S. Reinach) : Dr.-R. veut se rendre à Monaco et obtenir des subsides du Prince, qu'il croquera comme il a croqué les 20.000 marks de Guillaume II, sans rien faire — ce qui lui a valu d'être mis à la porte de tous les milieux scientifiques de Berlin.

J'ai eu tout d'abord l'idée de vous demander de m'autoriser à lui rendre son dossier (c'est une de ses demandes) ; mais si nous nous en désaisissons, il proclamera partout que je l'ai pillé et je n'aurai plus les documents en main pour prouver le contraire. Il se garde bien de dire que tous ces monuments sont ~~[illegible]~~ publiés plutôt deux fois qu'une et que s'il a souvent négligé d'en donner de bonnes reproductions dans Kypros, c'est qu'il avait de

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

plus hautes visées qu'on ait osé
faire à propos des Antiquités Chypriotes.
Je l'ai cité à tout bout de champ;
quand j'ai mentionné ses recherches,
c'est toujours avec le plus grand éloge.
Que veut-il de plus?

Je vous serai très obligé de
me rappeler dans quelles conditions
il vous a passé le dossier en
question (1887). Voici ce qu'il dit
dans son factum: „Ich wechselte mit
Cartailhac damals einige Briefe
und lag bei mir die Absicht
vor über dieses Material eine metrische
Gewichtsstudie entweder in Cartailhac's
Zeitschrift meinerseits zu veröffentlichen
oder Cartailhac zu bewegen das
Material für meine Owl Beilage
„Science, Literature and Art" zu
bearbeiten." Naturellement, il
prétend que vous êtes resté sourd

FBC.284.6(2) (2

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

à ses réclamations, et que ses négatifs ayant été détruits, il n'a ~~eu~~ pu utiliser ces très importants documents pour son Kypros. Maintenant, du moins, il voudrait s'en servir pour un ouvrage populaire sur Chypre.

Avec une inconscience rare, dans une autre lettre de quatre grandes pages (!) jointe au factum, il me demande des services : photographies à faire prendre ici, etc... et ajoute (la lettre est adressée à Gauthier et à moi) : „Im übrigen soll es

mich, sehr geehrte Herren, sehr freuen, demnächst in Paris Ihre werte Bekanntschaft zu machen, und eine mündliche Aussprache mit Ihnen haben zu können."

Tout cela ne doit pas vous étonner du personnage. J'ai cru bon cependant de vous prévenir de cet incident. Pour ce qui concerne le dossier, il sera fait comme vous le jugerez à propos. Dans sa lettre, il fait allusion aux nombreux dossiers qui sont à St Germain et qui sont "la propriété de M. S. Reinach". Je

Ohn.-R.

sais, en effet, par ce dernier qu'il payait les communications d'Ohn.-R. dont il s'est servi pour ses chroniques d'Orient. C'est bien ce qui me laisse croire encore qu'Ohn.-R. espère quelque profit de ces chicanes. Mais comme il estime que le dossier de 1882 est une veine gigantesque :

"Es ist ein exactes Riesenmaterial, beruhend auf jahrelangen Forschungen, was Cartailhac von mir erhielt" — ses prétentions ne peuvent être que <u>colossales</u>.

Excusez-moi de vous ennuyer avec cette histoire de

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

brigand et apaisez, cher Monsieur, avec mes sentiments les plus cordiaux l'expression de mon parfait dévouement et avec mon inaltérable reconnaissance

F. Dussaud